



SECTION
DEL'
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

L'ordre du jour des C.A.P.L. concernait les recours de l'entretien d'évaluation pour les agents de catégorie B et C.

Monsieur BAZARD préside les réunions.

Les comptes rendus des CAPL du 22/06/2015 ont été approuvés.

Catégorie B

Pour les contrôleurs R1, 162 réductions d'un mois ont été accordées et 65 réductions de 2 mois

Pour les contrôleurs R2 échelon terminal , 13 réductions d'un mois ont été accordées et 6 réductions de 2 mois,

La réserve est constituée de 7 réductions d'un mois et d'une réduction de 2 mois dont 3 reliquats de l'année 2015,

5 recours ont été examinés au cours de cette séance.

Aucun agent n'a obtenu de réduction d'ancienneté

1 dossier a fait l'objet d'une modification d'une partie du compte-rendu d'entretien de notation.

Vote contre : CGT et Solidaires

Vote Abstention : FO DGFIP

Vote Pour : Administration

1 dossier a fait l'objet d'un rejet de la demande

Vote Contre à l'unanimité : FO DGFIP, CGT et Solidaires

Vote Pour : Administration

3 dossiers ont fait l'objet d'un rejet de la demande

Vote Contre : à l'unanimité : CGT et Solidaires

Vote Pour : Administration

Vos élus F.O.-DGFIP : Florence BARBIER ; Bruno GARREAU

Catégorie C

Il y a eu 226 évaluations pour la catégorie C.

Pour les agents administratifs R1 : 119 réductions d'un mois disponible (102 + 17 reliquats de 2015), 109 mois ont été accordés.

Pour les agents administratifs R2 :, 47 réductions de deux mois disponibles, 45 réductions de deux mois ont été accordées.

La réserve est constituée de 10 réductions d'un mois et d'une réduction de 2 mois, soit 12 mois pour l'année 2016.

Pour 2015 il y a eu deux recours hiérarchiques dont un agent a obtenu satisfaction pour la révision du tableau synoptique, l'autre recours ayant été rejeté, il a sollicité la révision de son évaluation devant la CAPL.

En conséquence, 1 recours a été examiné au cours de cette séance, ce qui a permis à l'agent d'obtenir une réduction de deux mois.

Vote pour : **F.O.-DGFIP**, Solidaires et CGT

Vote Pour : Administration

Votre élue F.O.-DGFIP : *Pascale CARRE ; Franck BOURGOIN (à titre d'expert)*